

Arrêté n°2025-02-AN

Relatif à la modification de la composition de l'équipe de gouvernance (Vice-présidents délégués) d'Aix-Marseille Université

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-2,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université, notamment ses articles 18, 30 et annexe III,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu les délibérations du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 1^{er} février 2024, portant approbation de la désignation de l'ensemble des Vice-présidents statutaires, fonctionnels et délégués composant l'équipe de gouvernance ;

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2025/03/18-13 du 18 mars 2025 relative à la modification de l'article 30 des Statuts d'Aix-Marseille Université au Collège doctoral,

Considérant la démission de Madame Nathalie RUBIO, Directrice du Collège Doctoral et Vice-présidente déléguée à la Formation Doctorale, nommée par arrêtés du Président n° AN-2024-02 et n° AN-2024-06,

Considérant que la Directrice du Collège Doctoral est également nommée Vice-présidente en charge de la formation doctorale, déléguée au vice-Président Recherche,

Considérant la nécessité de pourvoir à son remplacement et de garantir la continuité des fonctions,

Considérant la nomination de Madame Caroline SIFFREIN-BLANC en qualité de Directrice du Collège Doctoral,

Considérant la proposition du Président de l'Université de désigner Madame Caroline SIFFREIN-BLANC en qualité de vice-Présidente déléguée à la Formation Doctorale,

Le Conseil d'administration ayant été informé en sa séance du 18 mars 2025,

ARRETE

Article 1^{er} :

Mme Caroline SIFFREIN-BLANC est nommée Vice-présidente déléguée en charge de la formation doctorale, auprès du Vice-président recherche.

Article 2 :

Les autres Vice-présidents délégués, initialement nommés par arrêté n° DAJI/2024/nomination/02 en date du 2 février 2024, demeurent en fonction.

Article 3 :

L'équipe de gouvernance ainsi modifiée est composée des vice-présidents délégués suivants :

- **Auprès du Président :**
 - M. Nicolas ANDRÉ, chargé de la santé ;
 - M. Denis BERTIN, chargé d'A*MIDEX et d'UDICE ;
 - Mme Sophie CHAUVET, chargée des sciences-biologie ;
 - M. Louis DIEUZAYDE, chargé des arts et de la création ;
 - Mme Sophie GEBEIL, chargée des sciences de l'Homme et de la Méditerranée ;
 - Mme Ariel MENDEZ, chargée du secteur Droit, économie et gestion ;
 - Mme Christine POPLIMONT, chargée du secteur Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales ;
 - M. Stéphane VIEL, chargé du secteur Sciences et technologies ;
- **Auprès de la Vice-présidente formation :**
 - Mme Cécile BOZZO, chargée des affaires générales en formation ;
 - Mme Pascale BRANDT-POMARES, chargée de l'innovation pédagogique universitaire ;
 - Mme Emilie CARRETIER, chargée de la transformation de la formation par la recherche ;
 - Mme Guylène NICOLAS, chargée de la formation tout au long de la vie ;
 - Mme Anne RIBAUD, chargée de l'orientation et de l'insertion ;
 - M. Christophe PELLEGRINO, chargé du pilotage des formations ;
 - M. Eric VALERIO, chargé de l'alternance et aux relations avec les centres de formation d'apprentis ;
- **Auprès de la Vice-présidente formation et du Vice-président en charge de la responsabilité sociétale de l'établissement :**
 - M. Nicolas MASCRET, chargé de la vie étudiante ;
- **Auprès du Vice-président recherche :**
 - M. Charlie BARLA, chargé de la valorisation et de l'innovation ;
 - M. Olivier BELLIER, chargé des sciences et société ;
 - M. Mustapha OULADSINE, chargé du numérique pour la recherche ;
 - Mme Caroline SIFFREIN-BLANC, chargée de la formation doctorale ;
- **Auprès du Vice-président en charge du partenariat avec le monde socio-économique :**

- Mme Dominique AUGÉY, chargée du développement des formations d'ingénieurs en relation avec le monde socio-économique ;
- **Auprès du Vice-président en charge des relations internationales :**
 - Mme Karine GENTE, chargée de l'université européenne CIVIS ;
- **Auprès du Vice-président en charge de la responsabilité sociétale de l'établissement :**
 - Mme Angela BARTHES, chargée de la transition et des territoires ;
 - M. Laurent BENSOUSSAN, chargé de la santé et du handicap ;
 - Mme Isabelle DIMEGLIO, chargée du sport ;
 - M. Damien VERHAEGHE, chargé de la richesse humaine et du patrimoine.

Article 3

Les fonctions de Vice-président délégué prennent fin au plus tard à la date de la prochaine élection du Président de l'Université.

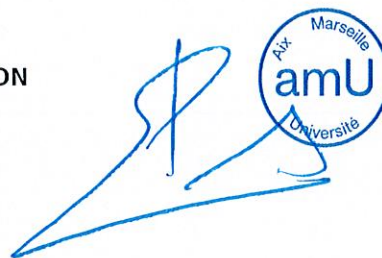
Article 4

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **21 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 MARS 2025**